

MANUEL D'EXPLOITATION DE CC

24.4 Championnats nationaux et compétitions crosse au champ masculine

24.4.1 *Le secteur de crosse au champ masculine régira les types suivants de compétition :*

24.4.1.1 championnats nationaux canadiens;

24.4.1.2 tournois canadiens sur invitation

24.4.2 *Compétitions sanctionnées*

24.4.2.1 L'Association s'efforcera d'organiser des compétitions aux niveaux maîtres, senior, M18, M15 et M13, chaque année.

24.4.3 *Qualifications aux championnats d'AM*

24.4.3.1 Compétitions seniors

24.4.3.1.1 Les championnats canadiens seniors auront lieu annuellement, fondés sur une (1) équipe représentative par ligue d'AM ou province par trophée (p. ex. 1 équipe pour la Coupe Ross et 1 équipe pour la Coupe Victory).

24.4.3.1.2 Les joueurs des ligues maîtres et seniors doivent avoir joué au moins trois (3) matchs de ligue afin de pouvoir jouer.

24.4.3.1.3 S'il y a des éliminatoires, afin de déterminer les représentants d'une AM à un championnat national, ces éliminatoires doivent se terminer deux (2) semaines avant le début de la compétition, afin de permettre à l'hôte de se préparer.

24.4.3.1.4 Les champions maîtres et seniors des AM peuvent passer aux championnats nationaux.

24.4.3.1.5 Le classement des AM tel que défini en Section 19.4.2 est comme suit :

C.-B	Type 2
Sask	Type 3
OLA	Type 2
N.-É	Type 3
N.-B	Type 3
Alb	Type 3
Man	Type 3
Qc	Type 3
FNLA	Type 3
PEI	Type 3
NFLD	Type 3

24.4.3.2 Championnats M18/M15

MANUEL D'EXPLOITATION DE CC

- 24.4.3.2.1 Les championnats canadiens M18 et M15 de crosse au champ masculine auront lieu annuellement, fondés sur une (1) équipe provinciale/territoriale par division d'âge par AM.
- 24.4.3.3 Toute AM qui désire participer à un championnat national pour la première fois doit faire connaître son intention à l'ASA de l'année durant laquelle elle désire concourir.
- 24.4.3.4 Toute AM qui souhaite organiser un championnat national lorsque c'est son tour dans la rotation doit informer le bureau de CC et le président du secteur de la crosse au champ masculine au plus tard le 15 janvier de l'année précédant le championnat.
- 24.4.3.4.1 Pour être admissible à accueillir un championnat national lorsque c'est son tour dans la rotation, une AM ou AMA doit avoir compté une équipe à ce championnat l'année précédente. Aux fins de la rotation pour l'accueil des Championnats nationaux, la participation aux divisions d'âges M18 ou M15 donne le droit d'être l'hôte dans la détermination du roulement du tournoi.
- 24.4.3.5 Calendrier des tournois
- 24.4.3.5.1 Chaque championnat se déroulera en fonction d'un format et d'une série d'instructions énoncés à l'annexe 25-12 du calendrier des championnats nationaux de CC
- 24.4.3.5.2 Les maîtres et les seniors diviseront les inscriptions aux championnats en deux poules. L'AM hôte et son champion seront placés dans différentes divisions. Le reste des équipes sera mise dans chaque poule par tirage au sort des noms. Le format suivi à partir de ce moment doit être approuvé par les représentants de l'AM pour la Division, partagé pour déterminer les équipes qui jouent pour la Division 1 – Coupe Ross ou la Division 2 – Coupe Victory.
- 24.4.3.5.3 Le tableau ci-dessous comporte les dates et le format de chaque catégorie de compétition.

Catégorie	Dates	Format
Maîtres	À déterminer	Division – tournoi à la ronde
Division Senior I Trophée P.D. Ross	Longue fin de semaine d'octobre	Division – tournoi à la ronde
Division Senior II Coupe Victory	Longue fin de semaine d'octobre	Division – tournoi à la ronde

MANUEL D'EXPLOITATION DE CC

M18 Trophée des Premières nations	Longue fin de semaine de septembre	Partagé – tournoi à la ronde
M15 Coupe Alumni	Longue fin de semaine de septembre	Partagé – tournoi à la ronde
M13	À déterminer	Partagé – tournoi à la ronde

24.4.4 Prix et trophées approuvés

24.4.4.1 Voici la liste des trophées approuvés pour la compétition aux championnats nationaux et compétitions :

24.4.4.1.1 Senior – Coupe Ross / Trophée Victory

24.4.4.1.2 M18 – Trophée des Premières nations

24.4.4.1.3 M15 – Coupe Alumni

24.4.4.2 L'Association doit remettre aux membres des équipes du championnat canadien ou de la compétition nationale, des médailles, plaques ou autres prix convenables, tel qu'approuvés par CC, dans les quantités suivantes:

24.4.4.2.1 Championnats majeurs – 30

24.4.4.2.2 Compétitions de niveaux M18, M15 et pour les M13 – 30

24.4.4.3 Des prix seront décernés pour le joueur le plus utile du championnat et l'équipe d'étoiles, par position, comme suit : 1 – gardien de but, 3 – bâtons longs et 3 – milieux de terrain, 3 – attaquants.

24.4.4.4 Le Trophée de championnat ou la Coupe de championnat sera présenté à l'équipe gagnante. Une réplique à l'intention des gagnants pour la première fois sera présentée à l'AM de l'équipe gagnante à l'AA de CC. Les récipiendaires antérieurs de répliques recevront seulement une plaque avec l'année en cours pour mettre à jour la réplique.